



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réser
au
Monit
belg



25080338

Greffe

N° d'entreprise : **453 077 991**

Nom

(en entier) : **Notre Maison**

(en abrégé) :

Forme légale : **SC**

Adresse complète du siège : **Rue Edouard Dinot, 21 5590 CINEY**

Objet de l'acte : Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2025

2. Confirmation de Cécile Cornet comme administratrice-déléguée

Conformément à l'article 14 de ses statuts, l'Organe d'Administration a pris acte de la démission de Valérie Ska et a coopté Cécile Cornet comme membre de l'OA. L'OA lui a délégué la gestion journalière.

L'Assemblée Générale acte la démission de Valérie Ska et décide à l'unanimité des membres présents de confirmer Cécile Cornet comme membre de l'OA en remplacement de Valérie Ska.

L'assemblée Générale décide à l'unanimité des membres présents de nommer Cécile Cornet comme administratrice de la sc :

-Cécile CORNET – La Croix, 158 à 5300 Coutisse – née le 13/06/1978

Cécile CORNET administratrice-déléguée

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/06/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)